

PROGRAMME DE SCOLARITE EN IRLANDE

12-18 ans



Notre programme Immersion + scolarité vous permet de vivre la vie d'un jeune irlandais et de découvrir la culture irlandaise de l'intérieur. Vous partagez le quotidien de la famille qui vous accueille et suivez votre scolarité dans un établissement d'enseignement secondaire irlandais.

Les séjours en Immersion avec intégration en high school demandent de la part du participant une volonté d'intégration à un nouvel environnement scolaire et familial pour les séjours en famille, ainsi qu'à une culture et à un mode de vie différents. Il est donc essentiel que le participant ait un bon niveau en anglais, qu'il aime parler, échanger et communiquer, qu'il soit autonome et pleinement motivé pour vivre cette expérience unique et enrichissante.

Votre investissement est une des clés de la réussite de votre séjour !

LE SYSTEME SCOLAIRE IRLANDAIS

L'Irlande a une longue tradition d'excellence en matière d'éducation. De grands investissements ont été menés dans cette direction et le pays compte désormais 81 % d'élèves qui finissent le secondaire, avec environ 60% d'entre eux qui entrent dans le cycle universitaire.

De récentes études ont également montré que les élèves bénéficiaient d'une grande attention de la part des professeurs, l'effectif moyen d'une classe étant de 17 élèves.

Par ailleurs, le gouvernement a beaucoup investi dans l'internationalisation de son système éducatif ce qui le rend très attractif pour les étudiants étrangers.

L'Irlande est aujourd'hui reconnue comme un pays où les élèves reçoivent un enseignement de qualité dans un environnement sûr et convivial.

Les écoles irlandaises suivent un programme établi par le ministère irlandais de l'Education. Tous les élèves suivent donc le même programme et doivent passer les mêmes examens officiels quel que soit le type d'école qu'ils fréquentent (publiques ou privées).

L'enseignement est constitué de matières **obligatoires et de matières optionnelles**.

Matières obligatoires : maths, anglais, et irlandais (ou gaélique) qui est encore parlé dans certaines zones rurales et qui reste une des deux langues officielles du pays.

Matières optionnelles, un large éventail est proposé, il varie selon les établissements : langues étrangères (généralement allemand et français, parfois espagnol et italien), physique, chimie, biologie, business, comptabilité, économie, histoire, géographie, maths appliqués, sciences agricoles, dessin industriel, art, musique, lettres classiques, technologie, ingénierie, etc..

L'accès à l'enseignement supérieur est très concurrentiel et dépend des résultats obtenus à l'examen officiel de fin de scolarité, appelé le « Leaving Certificate ».

Le **système d'enseignement secondaire consiste en 6 années d'études**, divisé en **2 cycles**, « **Junior** » et « **Senior** » :

JUNIOR CYCLE : Year 1 à 3 (de 12 à 15 ans). Examen officiel en fin de cycle, le « **Junior Certificate** »

Les élèves irlandais prennent jusqu'à 9 matières, dont les mathématiques, l'anglais et irlandais (gaélique) qui sont obligatoires. Les élèves étrangers doivent obligatoirement choisir 2 matières principales: anglais et maths (l'irlandais n'est pas obligatoire pour eux, en général ce temps est utilisé pour l'étude personnelle) et plusieurs matières optionnelles («elective subjects») dont sciences, technologie, langue étrangère, art, musique, histoire et géographie, etc.

TRANSITION YEAR : Year 4 (de 15 à 16 ans)

Cette année est une de transition entre le collège et le lycée qui permet aux élèves de tester de nombreux domaines afin de les aider à déterminer leur orientation future. Le programme varie d'une école à l'autre. Cette année est un peu moins « académique » et inclut au moins 12 matières différentes sur l'ensemble des 3 trimestres dont généralement la possibilité d'effectuer un stage en entreprise. C'est une année idéale pour les élèves étrangers qui peuvent bénéficier ainsi d'un développement personnel en parallèle du développement de leurs compétences linguistiques et scolaires.

SENIOR CYCLE : Year 5 et 6 (de 16 à 18 ans). Examen final officiel en fin de cycle le « **Leaving Certificate** », semblable à notre baccalauréat.

Les élèves irlandais prennent jusqu'à 7 matières, dont les mathématiques, l'anglais et irlandais (gaélique) qui sont obligatoires. Les élèves étrangers doivent obligatoirement choisir au moins 6 matières dont les 2 matières principales: anglais et maths (l'irlandais n'est pas obligatoire pour eux, en général ce temps est utilisé pour l'étude personnelle) et plusieurs cours à options («elective subjects») dont sciences, technologie, langue, art, musique, histoire et géographie, etc.

CIVI-LING S.A.R.L. au capital de 40 000 euros

AGENCE DE ST-BRIEUC : 39bis boulevard Laënnec - 22000 SAINT-BRIEUC

AGENCE DE LILLE : 188 Avenue de la République 59 110 LA MADELEINE

AGENCE DE NANTES : 1 Allée de la Maison Rouge - 44 000 NANTES

AGENCE DE LA ROCHE SUR YON : 93 Boulevard du Maréchal Leclerc - CS 50387 - 85 010 LA ROCHE SUR YON

Tel : 02 96 75 47 48

Internet : www.civi-ling.com - Email : info@civi-ling.com

Certificat d'Immatriculation ATOUT France n°IM022100005 - R.C.S Saint-Brieuc N° 433 219 771 - Garantie financière : APST : Assurance RCP : Mutuelle du Mans



NOTRE PROGRAMME - INFORMATIONS PRATIQUES

Notre partenaire irlandais est spécialisé dans les programmes d'intégration scolaire depuis 2001 et est également une école de langues internationale agréée par ACELS (Advisory Council for English Language Schools) et reconnue par le ministère de l'Education irlandais, basée au centre de Dublin.

Il a établi des partenariats avec une sélection d'écoles publiques dans différentes régions de l'Irlande, ainsi que dans le Grand Dublin. (Possibilité d'écoles privées sur demande avec hébergement en famille ou en internat).

Vous choisissez votre établissement parmi une liste d'écoles présélectionnées par notre partenaire irlandais en fonction des éléments que vous nous aurez indiqués (langues étrangères étudiées, centres d'intérêt, objectifs, sports pratiqués, etc.). Votre candidature est présentée à la 1^{ère} école de votre choix, si elle n'est pas acceptée, elle est alors présentée à la seconde. La classe que vous intégrerez est fonction de votre âge.

Vous bénéficiez de de l'assistance et du suivi régulier de notre partenaire irlandais sur place du moment où vous arrivez jusqu'à votre retour : réunion d'orientation à votre arrivée, service d'assistance et de conseil ouvert du lundi au vendredi, contact bimensuel de votre conseiller et service d'urgence 24h/24 et 7j/7 si nécessaire. Un membre de l'équipe de notre organisme partenaire emmène également le participant acheter son uniforme, ses livres et autres fournitures nécessaires pour sa scolarité à son arrivée.

Vous bénéficiez également d'un cours de soutien en anglais gratuit, 2 heures par semaine, à l'école de langues de Dublin, généralement les mercredis après-midi si vous résidez dans la capitale ou aux alentours. Si le jeune a besoin de plus de cours, il peut s'inscrire à des cours de soutien supplémentaires qui auront lieu le samedi (à payer sur place). Ces cours sont surtout possible pour les séjours en famille d'accueil.

SUIVI ET RESULTATS SCOLAIRES

Les high schools organisent des réunions entre les professeurs et les parents d'élèves (une ou 2 fois par an selon les écoles). **Un membre de l'équipe local participe à ces réunions et fait un rapport écrit pour les parents.**

Les bulletins scolaires sont envoyés par l'école à notre partenaire irlandais qui nous les transmet ensuite. La fréquence de ces bulletins varie d'une école à l'autre.

EMPLOI DU TEMPS

Les horaires de cours varient d'une école à l'autre, mais se déroulent généralement du lundi au vendredi de 9h00 à 15h45. Les mercredis après-midi sont généralement consacrés au sport ou ateliers divers (théâtre, musique, etc.) .

HEBERGEMENT :

SEJOUR EN FAMILLE D'ACCUEIL

L'hébergement est prévu en famille d'accueil, en pension complète (panier-repas le midi du lundi au vendredi). Les élèves peuvent partager leur chambre avec un élève d'une autre nationalité

Les familles sont soigneusement sélectionnées et inspectées par le responsable de l'hébergement de notre partenaire et répondent aux normes d'ACELS (instance officielle irlandaise).

Notre partenaire choisit la famille qui correspond le mieux au profil du participant en fonction du dossier complété par celui-ci. Dans la métropole de Dublin (incluant les villes limitrophes), elles sont généralement situées à une quinzaine de minutes de la High School (trajet direct en bus). Elles peuvent accueillir d'autres élèves non francophones (maximum 3 élèves par famille).

Notre partenaire rend visite à la famille et au jeune accueilli durant son séjour afin de s'assurer que tout se passe bien. S'il y a le moindre problème, le participant doit impérativement contacter notre partenaire sur place pour lui en parler et qu'il puisse intervenir en cas de besoin.

Respect et politesse envers tous les membres de la famille, ainsi que le respect des règles de vie seront exigés.



SEJOUR EN PENSIONNAT (BOARDING SCHOOL)

La formule en pensionnat permet aux étudiants de vivre une expérience au sein de l'école avec de jeunes Irlandais et autres nationalités. Les jeunes ont la possibilité de pratiquer des activités sportives ou récréatives tout au long de la semaine. Les chambres varient de 2 à 6 lits selon les écoles. Tous les repas sont en principe inclus. Pendant les vacances il est possible que les jeunes soient hébergés en familles d'accueil.

ACTIVITES ET EXCURSIONS

Notre partenaire propose pour les séjours en famille des activités et des excursions tout au long de l'année comme par exemple : Welcome Party. Excursions à Kilkenny, Glendalough et Wicklow Mountains, soirées organisées, St Patrick's day.... Les frais de ces activités sont en supplément.

ARGENT DE POCHE

Afin de couvrir les achats nécessaires en début de séjour (uniforme, fournitures scolaires, livres, carte transport etc.), Une somme de 500 € à 1000 € (selon la durée du séjour) sera demandée en sus du prix du programme et devra être réglée au moment du solde du programme, soit 30 jours avant le départ. Ensuite il est recommandé de prévoir une somme de 150€ par mois pour couvrir les différents frais, participation à des excursions non incluses dans le programme etc. Toute somme non utilisée sera remboursée en fin de séjour.

CIVI-LING S.A.R.L. au capital de 40 000 euros

AGENCE DE ST-BRIEUC : 39bis boulevard Laënnec – 22000 SAINT-BRIEUC

AGENCE DE LILLE : 188 Avenue de la République 59 110 LA MADELEINE

AGENCE DE NANTES : 1 Allée de la Maison Rouge - 44 000 NANTES

AGENCE DE LA ROCHE SUR YON : 93 Boulevard du Maréchal Leclerc – CS 50387 – 85 010 LA ROCHE SUR YON

Tel : 02 96 75 47 48

Internet : www.civi-ling.com - Email : info@civi-ling.com

Certificat d'Immatriculation ATOUT France n°IM022100005 - R.C.S Saint-Brieuc N° 433 219 771 - Garantie financière : APST : Assurance RCP : Mutuelle du Mans

TARIFS pour les Ecoles publiques : « State Schools »

PERIODE	DEBUT SEJOUR	FIN DE SEJOUR	DUREE	TARIFS Year 1,2,3,5 ou 6	TARIFS Year 4 (Seconde) uniquement
2023/2024					
ANNEE COMPLETE	24/08/2023	02/06/2024	40 semaines	13 295 €	13 795 €
1 ^{ER} TRIMESTRE	24/08/2023	22/12/2023	17 semaines	7 235 €	7 735 €
2 ^È TRIMESTRE	03/01/2024	22/03/2024	11 semaines	5 450 €	5 950 €
3 ^È TRIMESTRE	04/04/2024	02/06/2024	8 semaines	4 175 €	4 675 €
1 ^{ER} et 2 ^È TRIMESTRES	24/08/2023	22/03/2024	30 semaines	10 780 €	11 280 €
2 ^È et 3 ^È TRIMESTRES	03/01/2024	02/06/2024	22 semaines	8 350 €	8 850 €

Frais supplémentaires pour les écoles suivantes : Rockford Manor School, Cabinteely Community School & St David's Secondary School : année scolaire : + 600 €, T1 ou T2 : + 300 €, T3 : + 200 €, T1+T2 : +400 €, T2+T3 : + 350 €

EXEMPLE DE TARIFS pour les Ecoles privées : Private Schools »

Avec hébergement en famille d'accueil

PERIODE	DEBUT SEJOUR	FIN DE SEJOUR	DUREE	TARIFS
2023-2024				Tarif en fonction des écoles
ANNEE COMPLETE	24/08/2023	02/06/2024	40 semaines	De 17 000 € à 21 000 €

Avec hébergement en pensionnat

PERIODE	DEBUT SEJOUR	FIN DE SEJOUR	DUREE	TARIFS
2023-2024				Tarif en fonction des écoles
ANNEE COMPLETE	24/08/2023	02/06/2024	40 semaines	De 20 000 € à 31 000 €

Supplément chambre individuelle (sans garantie) : + 26 euros par semaine

CES TARIFS COMPRENNENT :

- Les frais d'inscription à l'établissement scolaire, les frais administratifs de notre partenaire sur place, les frais de placement en famille d'accueil ou pensionnat.
- Le suivi par notre partenaire sur place qui est également une école de langues internationale agréée par ACELS (Advisory Council for English Language Schools) et située en plein centre de Dublin.
- L'hébergement selon la formule choisie en pension complète (panier repas du lundi au vendredi) pendant tout le séjour, chambre partagée possible (**vacances comprises**).
- Le transfert à l'arrivée et en fin de séjour de l'aéroport de Dublin jusqu'à la famille d'accueil.
- Une réunion d'orientation en début de séjour (individuelle ou en mini-groupe, selon l'horaire d'arrivée à Dublin). Un membre de l'équipe de notre organisme partenaire emmène également le participant acheter son uniforme, ses livres et autres fournitures nécessaires pour sa scolarité.
- Un « welcome pack » afin de permettre au participant de contacter l'équipe locale quand il a besoin de conseil, d'assistance ou de soutien, avec un accès 24h/24 en cas d'urgence.
- Un programme d'activités, soirées et excursions organisé par notre partenaire local afin de permettre au jeune de rencontrer les autres participants internationaux du programme (pendant les vacances).

CIVI-LING S.A.R.L. au capital de 40 000 euros

AGENCE DE ST-BRIEUC : 39bis boulevard Laënnec - 22000 SAINT-BRIEUC

AGENCE DE LILLE : 188 Avenue de la République 59 110 LA MADELEINE

AGENCE DE NANTES : 1 Allée de la Maison Rouge - 44 000 NANTES

AGENCE DE LA ROCHE SUR YON : 93 Boulevard du Maréchal Leclerc - CS 50387 - 85 010 LA ROCHE SUR YON

Tel : 02 96 75 47 48

Internet : www.civi-ling.com - Email : info@civi-ling.com

Certificat d'Immatriculation ATOUT France n°IM022100005 - R.C.S Saint-Brieuc N° 433 219 771 - Garantie financière : APST : Assurance RCP : Mutuelle du Mans

- Un cours de soutien en anglais, 2 heures par semaine tous les mercredis, à l'école de langues de Dublin si vous résidez dans la capitale ou aux alentours. Ce cours est gratuit. Si le jeune a besoin de plus de cours, il peut s'inscrire à des cours de soutien supplémentaires qui auront lieu le samedi (à payer sur place).
- Un service de conseil du lundi au vendredi. Le participant prend rendez-vous pour rencontrer son conseiller personnellement ou par téléphone selon ce qu'il préfère. Si notre partenaire ne reçoit aucun appel du participant, il prend alors contact avec lui pour s'assurer que tout va bien. Un contact bimensuel est assuré.
- Un rapport écrit fourni aux parents après les réunions parents d'élèves-professeurs organisées par l'école auxquelles un membre de l'équipe locale assiste en tant que représentant des parents du participant.
- En cas de souci, le participant peut contacter notre partenaire local 24h24, 7j/7. De même si la famille d'accueil, un professeur ou le directeur de la high school remarque un souci chez l'élève, il/elle le signalera à notre partenaire sur place qui prendra contact avec le jeune. Les parents sont tenus informés de tout problème.

ILS NE COMPRENNENT PAS :

- Le voyage jusqu'à destination aux dates qui vous seront communiquées
- Les frais d'hébergement en famille d'accueil supplémentaires en cas d'une arrivée ou d'un départ en dehors de séjours indiqués)
- Les frais d'inscription à Civi-Ling de 140 euros
- L'uniforme obligatoire (ces frais varient d'une école à l'autre, compter entre 100 et 250 €)
- Les fournitures scolaires, les livres (ces frais varient d'une école à l'autre et selon les matières choisies, compter entre 100 € et 300 €)
- Les frais supplémentaires pour la « Transition Year » (Year 4), le cas échéant
- Les frais non liés au programme que les écoles privées peuvent demander comme le linge, les frais de photocopies, les RDV médicaux, les livres....
- La carte de transport sur place (environ 10 € par semaine)
- Les sorties ou excursions organisées par l'école le cas échéant (entre 20 € et 50 € et à régler directement à l'école), lors de la Transition Year (Year 4) des voyages à l'étranger sont parfois proposés
- Les activités et excursions organisées par l'école de langues non comprises dans le programme
- L'argent de poche
- Le carte prépayée pour les communications locales
- Les assurances

Note : une somme de 500€ à 1000€ (selon la durée du séjour) est demandée en sus du prix du programme, pour couvrir l'achat de l'uniforme, livres et fournitures scolaires, carte de transport et argent de poche. Cette somme est gérée par notre partenaire sur place, ce qui évite l'ouverture d'un compte bancaire pour le jeune. Un relevé détaillé des achats est fourni aux parents en fin de séjour, toute somme non utilisée est remboursée.

Pour une inscription en école privée la somme de 1000 euros est demandée automatiquement à l'inscription pour couvrir les frais non liés au programme.

CONDITIONS ET PROCEDURES D'INSCRIPTION

- Remplir la fiche de pré-réservation avec le montant des frais de dossier de 140 €
- A réception, nous vous enverrons le dossier d'inscription à compléter et signer les formulaires d'autorisation, ainsi que le règlement de notre partenaire sur place (versions anglaises et traductions annexées) et joindre le règlement de l'acompte de 10% du prix du séjour.
- Joindre :
 - Une copie des bulletins scolaires des 2 dernières années
 - Une recommandation du professeur d'anglais de l'élève rédigée en anglais
 - Un certificat de naissance (original ou copie certifiée)

- Un certificat médical
- A réception du dossier complet, notre partenaire demandera à l'élève d'effectuer le test de niveau d'anglais online de l'école de langues. Une fois effectué, le partenaire soumettra l'inscription au 1^{er} établissement scolaire que vous avez choisi.
- A réception du solde du séjour, le partenaire travaille sur le placement en famille d'accueil (pour les séjours en famille). Les coordonnées de la famille sont confirmées au plus tard 15 jours avant l'arrivée.

CALENDRIER DES PAIEMENTS

- Règlement des frais de dossier à l'inscription
- Acompte de 10% du séjour à la validation du dossier de notre partenaire irlandais
- Paiement du solde au plus tard, 30 jours avant le début de séjour.

ANNULATION

Avant le départ

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à Civi-Ling.

Toute annulation avant le départ entraîne la retenue des frais d'inscription à Civi-Ling de 140€, ainsi que les sommes suivantes :

Plus de 30 jours avant le départ : 200 € de frais d'annulation de notre partenaire non remboursables et les frais d'inscription versés à l'établissement scolaire (en général 300 € pour les écoles publiques, et souvent davantage pour les écoles privées)

Entre 30 jours et la date de départ : 200 € des frais d'annulation non remboursables de notre partenaire et les frais d'inscription versés à l'établissement scolaire + toutes autres sommes supplémentaires qui auront été versées à l'établissement scolaire par notre partenaire et dont le montant nous sera indiqué à la date de l'annulation.

Après le départ

Aucune somme ne sera remboursée

ASSURANCE ANNULATION ET ASSISTANCE MEDICALE ET RAPATRIEMENT

Une assurance annulation et assistance médicale et rapatriement peut être contractée en supplément auprès de Civi-Ling lors de l'inscription et couvre le participant contre les obligations financières mentionnées ci-dessus, en cas de maladie, décès d'un proche, accident, etc, hors cotisation assurance. Notre assurance est souscrite auprès de notre courtier Travel Zen / Assur Travel.

Assurance annulation : incluant les épidémies, l'interruption de séjour, l'assurance bagages et de leurs contenus, la garantie cas imprévus.

Assurance assistance et rapatriement : les participants doivent être impérativement couverts par une assurance assistance médicale et rapatriement. Pour l'Europe, les participants devront être munis d'une carte européenne d'assurance maladie (à retirer gratuitement auprès des Caisses Primaires d'Assurance Maladie). Une assurance assistance rapatriement est toutefois vivement conseillée.

Civi-Ling vous propose une assurance complète assistance médicale et rapatriement + responsabilité civile privée en partenariat avec Travel Zen / Assur-Travel.

Montant de l'assurance globale : 3,5% du prix du séjour

Pour les séjours de – 90 jours, possibilité de souscrire une option garantie attentat à – 30 jours + départ manqué (supplément de 1% sur le prix du package assurance globale).

Informations détaillées sur demande.

Quelques exemples d'écoles partenaires:

Dominican College Sion Hill, Co Dublin



Marian College, Dublin



St Mary's Secondary School, Co Dublin

